



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

associations et clubs

Question écrite n° 67662

Texte de la question

M. Guy Lengagne attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur les risques d'accroissement de distorsion économique entre les clubs sportifs européens. Les clubs sportifs doivent faire face à la menace de ralentissement économique touchant les pays occidentaux et à la diminution des sources potentielles de financement. En ce qui concerne les sports mécaniques et le football, l'éventualité d'obtenir moins de revenus provenant du sponsoring et de la publicité impose aux clubs sportifs de s'implanter dans les sphères économiques bien éloignées des réalités sportives. Il lui demande donc de bien lui indiquer les mesures envisageables pour soutenir les clubs sportifs nationaux face aux grandes sociétés sportives européennes à même de pouvoir diversifier leurs sources de revenus.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67662

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6030